

Bac, Fonction publique : contre la casse des diplômes, du statut POUR LE RETRAIT DES PROJETS MACRON RUPTURE DES CONCERTATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

Université, bac, lycée, apprentissage, formation professionnelle, statut des fonctionnaires, statut des cheminots : le gouvernement Macron a déclenché une offensive d'une ampleur inédite contre l'ensemble des droits et acquis collectifs, arrachés notamment après 1945.

En même temps, et dans l'objectif de paralyser les mobilisations, le gouvernement tente plus que jamais d'associer les organisations syndicales à sa politique en multipliant les "concertations" : près d'un an de discussions sont prévues dans la fonction publique alors que tout est déjà décidé.

Face à une telle menace, l'unité doit se réaliser contre Macron et ses plans. Ce qui commence par exiger le retrait de ses projets, rompre les "concertations" sur ces bases, ce qui ouvrirait la voie à la mobilisation et à la grève en vue d'infliger une défaite politique à ce gouvernement.

Vers un bac maison

Conformément aux objectifs de Macron et annonces de Blanquer le 14 février, il s'agit non seulement de mettre en place un bac à la carte, mais aussi d'en finir avec le bac comme diplôme national et comme 1^{er} grade universitaire, ayant la même valeur sur tout le territoire.

Les projets de décret et d'arrêté convergent vers un bac "maison", individualisé, avec chaque établissement qui prendrait en charge un contrôle continu comptant pour 40% de la note.

Par ailleurs, le bac Macron implique le lycée modulaire : chaque élève choisirait trois disciplines de spécialité en première puis deux en terminale, dans une logique d'individualisation des parcours ; des disciplines disparaîtraient du tronc commun, des enseignements transversaux seraient créés. Ce qui ne peut que signifier la remise en cause du cadre national de l'enseignement, des programmes et des horaires, avec des conséquences à tous les niveaux de l'enseignement.

Au-delà, le lycée et le baccalauréat modulaires s'articulent à la loi Vidal et Parcoursup qui autorisent les universités à sélectionner les bacheliers suivant des "attendus", et qui préparent une individualisation des licences universitaires. Ces projets sont cohérents avec les "réformes" de l'apprentissage et de la formation professionnelle, ils dessinent une remise en cause du droit aux études (notamment pour les enfants des milieux populaires), des diplômes nationaux et in fine des qualifications collectives (donc des salaires).

Vers une autonomie renforcée et des menaces claires contre le statut des enseignants

Mais, cela ne s'arrête pas là. Ce projet de réforme du bac et du lycée signifierait la mise en concurrence des disciplines et des enseignants, des "économies" importantes, l'explosion des inégalités entre lycées et des conséquences sur le statut des enseignants.

Les Échos expliquent ainsi clairement : "c'est la demande d'enseignement qui va déterminer l'offre des enseignants, donc leur service. C'est un vaste maelstrom qui se prépare dans l'éducation nationale".

Et d'ajouter : "il est hautement probable que le découpage en semaines ne permette pas de constituer des emplois du temps combinant matières de tronc commun et spécialités. Alors c'est l'annualisation du temps de travail des enseignants qui a enfin une chance d'être inscrite au tableau".

Remise en cause du statut de fonctionnaire

Ces mesures s'intègrent à un plan plus large qui vise l'ensemble des fonctionnaires. Le gouvernement entend ainsi, dans le cadre du plan "Action publique 2022", supprimer 120000 postes de fonctionnaires avec à la clé l'objectif de "réduire de trois points la part de dépense publique dans le PIB d'ici 2022".

Pour ce faire, le gouvernement a annoncé le 1^{er} février sa volonté de s'attaquer frontalement au statut des fonctionnaires. Il a adressé aux directions syndicales un calendrier de concertations pour "réformer le cadre statutaire des agents publics": recours plus important aux contractuels, davantage de liberté pour les "employeurs publics", remise en cause des commissions paritaires (qui ne concerneraient plus que les cas de contestation! Quid des mutations?), individualisation des rémunérations (salaire au "mérite", selon "l'engagement" des agents), renforcement de "l'accompagnement" (c'est à dire des pressions exercées) vers la mobilité ou des plans de départs "volontaires"...

Impossible de ne pas établir un lien entre ces annonces et les multiples déclarations du ministre Blanquer concernant l'accroissement de l'autonomie, la mobilité et la flexibilité sous toutes ses formes et le recrutement local des enseignants.

Infliger une défaite à Macron

Une fois de plus, le gouvernement applique la méthode du dialogue social, telle que Macron l'a réaffirmée le 31 décembre "Toujours j'écouterai, je respecterai, mais toujours à la fin, je ferai".

Près d'un an de "concertations" sont ainsi programmées dans la fonction publique, alors même que le projet est déjà ficelé! Les concertations ne sont là que pour justifier les projets gouvernementaux, les cautionner, créer la division, gagner du temps et désarmer les mobilisations. C'est la méthode qui a été employée pour aboutir aux ordonnances travail, à la loi Vidal et à Parcoursup!

L'exigence du retrait du projet de réforme du bac et du lycée, d'abrogation de la loi Vidal est inséparable de la rupture immédiate de toutes les concertations avec Blanquer-Vidal, avec le gouvernement.

Cela commence par exiger le retrait pur et simple des projets de décret et d'arrêté sur le bac et par conséquent de boycotter le CSE du 21 mars où ils doivent être présentés.

De même, à l'échelle de la Fonction publique, la défense du statut, des salaires (dégel et augmentation du point d'indice, rattrapage du pouvoir d'achat perdu...), la revendication de création des postes nécessaires, de titularisation des contractuels... imposent d'exiger **le retrait des plans du gouvernement, du plan "Action publique 2022"**.

Ce plan n'est ni amendable ni négociable, il convient donc de refuser de participer aux "concertations" pour le mettre en œuvre.

Sur ces bases, il sera possible de lancer une vaste campagne d'information sur les dangers des projets Macron et de faire du 22 mars le point de départ de la mobilisation unie visant à infliger une défaite au gouvernement.

Casse du statut des cheminots : les objectifs de Macron

L'attaque frontale contre les cheminots est illustrative de l'offensive de Macron. Il s'agit d'en finir avec le statut d'une corporation historiquement au cœur des mobilisations en défense des acquis arrachés dans l'après-guerre. **L'objectif de Macron est parfaitement clair : infliger une défaite aux cheminots lui ouvrirait un boulevard pour mener son offensive contre la Fonction publique et casser le statut des fonctionnaires**

Le gouvernement compte sur les "négociations" pour faire passer son plan, lequel est déjà écrit dans le projet d'ordonnances qu'il veut faire voter avant l'été. La concertation prévue dès début mars ne servira qu'à mettre en musique un projet déjà ficelé, en particulier l'attaque contre le statut des cheminots. Car, dit-il "si certains sujets s'enlisent, au cours des concertations", le gouvernement imposera ses plans

Même si le statut n'était officiellement supprimé que pour les nouveaux embauchés, il cessera très vite de protéger les agents qui en relèveront encore et qui devront se soumettre, eux aussi, aux nouvelles conditions de travail (l'exemple de France Télécom en est l'illustration).

Combattre le plan de casse de la SNCF implique donc de revendiquer clairement le retrait du projet d'ordonnance et le retrait du plan du gouvernement, et de refuser toute concertation sur ces plans.